



## Conseil d'Administration

### Réunion du Mercredi 17 Décembre 2025

Le Président **Loreto GUAGLIARDI** ouvre la séance à 18h30.

Présents : Mmes **BIDORET - DANTHEZ - MM. CHEVALIER - DUMAS - GUAGLIARDI P. - ESCAIL - LUMALE - ROSELIER - VIELLE**

Assistant : Mme **LOPES** (Présidente CDA) - M. **COURROUYAN** (Directeur Administratif et Financier)

Excusés : Mmes **DUCHENE - JACQUET - MM. BARBARO - STINAT**

En ouverture, le Président dit tout son plaisir de tenir cette réunion dans le foyer du Stade-Ygossais. Il remercie vivement le co-président, Jean-Marie **MESPLEDE** de sa présence et lui cède la parole pour quelques mots d'accueil.

Le Conseil d'Administration, informé des décès de Messieurs,

- **Michel LESTAGE**, ancien membre du Comité de direction et de plusieurs commissions départementales
- **Pierre DARGET**, ancien membre du Comité de direction et de plusieurs commissions départementales

Formule à nouveau ses condoléances les plus attristées aux familles des disparus et à leurs clubs d'appartenance.

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration de la remise d'une médaille de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement associatif à plusieurs membres du District des Landes de football :

Echelon Argent :

- Monsieur Philippe OYHAMBERRY – dirigeant du SCS FC

## Echelon Bronze :

- Madame Nathalie DANTHEZ, co-présidente du Stade Ygossais et vice-présidente du District des Landes de football,
- Monsieur Jean-Claude BRASSIER, président de la commission du contentieux du District des Landes de football,
- Monsieur Jean-François JOUANDET, président de la commission de discipline du District des Landes de football.

Le Conseil d'Administration adresse toutes ses félicitations à l'ensemble des récipiendaires pour cette distinction nationale amplement méritée.

## **Informations du Président**

### **↳ Démission de M. Ludovic ESCALLE**

Le Président donne lecture d'un courrier reçu de M. Ludovic ESCALLE pour informer de sa démission du Conseil d'Administration et de sa qualité de membre de la CDA pour raisons personnelles et professionnelles.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette démission et remercie très sincèrement M. Ludovic ESCALLE pour son engagement au sein du Comité départemental, en lui souhaitant bonne continuation dans ses projets et activités personnelles.

Son remplacement interviendra au plus tard au cours de la plus proche Assemblée Générale comme le prévoient les Statuts du DLF.

### **↳ Compte rendu des dernières réunions nationales et régionales**

Le Président donne un compte rendu des dernières réunions nationales et régionales auxquelles il a participé :

- Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine du 06 Décembre 2025
- Convention nationale du football du 26 Novembre 2025
- Collège des Présidents de Ligues et de Districts du 26 Novembre 2025
- Assemblée Fédérale du 13 Décembre 2025

## **Informations générales et dossiers en cours**

### **↳ Homologation du procès-verbal de la réunion du 29 Septembre 2025**

Le Conseil d'Administration homologue le procès-verbal de la réunion du 29 Septembre 2025. Ce procès-verbal sera diffusé sur le site internet dans les prochains jours.

#### ↳ Situation des licences au 16 Décembre 2025

Jérôme COURROUYAN, Directeur administratif et financier, fait un point sur les effectifs licenciés pour la saison 2025/2026, arrêté au 16 Décembre 2025. Ce nouveau chiffrage, en amélioration depuis la situation de septembre 2025, présente tout de même une légère baisse du nombre de licences à date, avec un recul de 5%. La baisse la plus importante se situe notamment dans les catégories du football d'animation, garçons et filles. Si le nombre de pratiquants est en baisse, le nombre d'encadrants est stable par rapport à la saison passée.

#### ↳ Nomination de Mme Marie-Noëlle RIVIERE

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration valide la nomination de Mme Marie-Noëlle RIVIERE en qualité de référente départementale au sein de la Commission Régionale Féminines. Cette nomination fait suite à la démission de M. Jean-Jacques MINBIELLE.

#### ↳ Participation des joueurs U17 et U18 aux compétitions Futsal départementales

Jérôme COURROUYAN, Directeur administratif et Financier, présente une demande de modification des Règlements relatifs aux compétitions départementales Futsal. A ce jour, le règlement de la compétition n'autorise que la participation de licenciés U19 et Seniors en catégorie Futsal Seniors.

Afin d'harmoniser la règlementation District avec celle de la Ligue, qui autorise la participation « aux rencontres des joueurs licenciés au club dans la catégorie Seniors ou ayant la possibilité de pratiquer médicalement en Seniors », le Conseil d'Administration autorise la participation des joueurs U17 et U18 aux compétitions départementales Futsal pour la saison 2025/2026.

Cette disposition devra faire l'objet d'une adoption définitive lors d'un vote à l'occasion de l'Assemblée Générale 2026.

#### ↳ Visioconférence avec les Président(e)s de clubs

Sur proposition du Président, un rendez-vous en visioconférence avec les Président(e)s de clubs est fixé au lundi 12 Janvier 2026 à 18h30 sur le thème de la responsabilité des Président(e)s de clubs, avec pour intervenant Maitre Florent DOUSSET (cabinet ELIPSE de Lyon)

#### ↳ Opération « tablettes » de la Fédération Française de Football

La Fédération Française de Football va lancer en début d'année 2026 une opération tablettes à l'attention de l'ensemble des clubs.

Cette opération est rendue nécessaire par le fait que la nouvelle application FMI n'est plus supportée par des tablettes trop anciennes, ce qui empêche les clubs de fonctionner. Une participation de 50€ par tablette va être proposée par la Fédération. La Ligue et le District pourraient venir abonder pour réduire le coût de chaque tablette. De plus amples informations sur les détails de l'opération doivent être communiquées début janvier par la Fédération Française de Football.

## Tour 1 UEFA U17

### ↳ Bilan de l'organisation

Jérôme COURROUYAN, Directeur administratif et financier, dresse un rapport logistique sur l'organisation du Tour 1 UEFA U17 qui s'est tenu en octobre 2025 dans le département des Landes. Cette manifestation a été organisée dans un contexte de sécurité exceptionnel compte tenu de la présence de l'équipe d'Israël.

Le Directeur du Tournoi, se félicite de la parfaite organisation de cet événement international, grâce notamment à la participation sans faille des municipalités et clubs supports de Capbreton et St Paul les Dax, hôtes des matches officiels, qu'il convient de remercier à nouveau.

Des remerciements sont également adressés à la Fédération Française de Football pour sa confiance renouvelée.

### ↳ Bilan financier

Jérôme COURROUYAN, Directeur administratif et financier, dresse ensuite un rapport financier du Tour 1 UEFA U17. Il explique que ce rapport financier est moindre comparé aux dernières organisations compte tenu du fait qu'aucune publicité et aucune vente de billet n'ont été autorisées pour les raisons de sécurité liées à l'équipe d'Israël. Par ailleurs, compte tenu de la spécificité de ce tournoi et de la proximité avec la précédente organisation du même type en mars dernier, aucune demande de subvention auprès des collectivités (Conseil Régional ou Conseil Départemental) n'a été sollicitée.

## Assemblée Générale du District des Landes du 25 Octobre 2025

### ↳ Compte rendu de la réunion

Le Président indique que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 Octobre 2025 est prêt et sera envoyé dans les prochains jours aux membres du Conseil d'Administration, puis aux clubs dans l'attente de sa validation lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Président remercie la municipalité de Biscarrosse pour le prêt de la salle de l'Arcanson, ainsi que le club du Biscarrosse Olympique pour l'accueil et le buffet de clôture préparé pour l'ensemble des congressistes.

#### ↳ **Situation des clubs absents**

Après avoir entendu les explications du Président sur plusieurs absences excusées de clubs lors de la dernière Assemblée Générale du 25 Octobre dernier à Biscarrosse, le Conseil d'Administration décide de l'application stricte de l'amende pour absence prévue dans les tarifs de la saison 2025-2026, arguant du fait que n'importe quel licencié peut représenter un club lors de cet unique rendez-vous annuel obligatoire.

#### ↳ **Lettre de missions du Commissaire aux Comptes**

Suite à la validation par l'Assemblée Générale de la proposition de la société EXCO Somogec de Mont de Marsan, le Président indique avoir signé la lettre de missions de commissariat aux comptes qui lie désormais le Comité départemental à la société EXCO Somogec pour une durée de 6 ans.

Pour rappel, l'engagement d'un commissaire aux comptes est imposé par les Statuts types des Districts, bien que les seuils minimums ne soient pas atteints au District des Landes de football.

#### ↳ **Dispositions expérimentales**

Comme évoqué lors de l'Assemblée Générale du 25 Octobre, le Conseil d'Administration valide les 2 textes expérimentaux ci-dessous qui s'appliqueront à compter du 01 Janvier 2026 et jusqu'à la fin de la saison 2025/2026 :

- **Article 17 : arbitre assistant / joueur remplaçant**

Au cours d'une même rencontre, en l'absence d'arbitres assistants officiels ou de dirigeants bénévoles, chaque club aura la possibilité de désigner l'un de ses joueurs remplaçants pour officier à la touche dans les conditions suivantes :

Désignation d'un joueur remplaçant en qualité d'arbitre assistant :

- Dès le début de la rencontre
- 1er remplacement possible à la 25ème minute de jeu
- 2ème remplacement possible à la mi-temps
- 3ème et dernier remplacement possible à la 70ème minute de jeu

En jeu, chaque changement ne pourra intervenir qu'à l'occasion d'un arrêt de jeu naturel (sortie de but ou sortie en touche)

Les changements sont sollicités auprès de l'arbitre central par le capitaine de l'équipe concernée.

Pour aider l'ensemble des acteurs mais aussi les spectateurs à identifier clairement le joueur remplaçant officiant en qualité d'arbitre assistant, le District des Landes de football, sur cette période expérimentale, a délivré deux chasubles distinctives aux clubs concernés.

- Article 24 : suspensions – pénalités

Durant le temps de sa suspension, un joueur est autorisé à rendre service à son club d'appartenance en arbitrant au centre ou à la touche des rencontres de jeunes à 11 ou de football d'animation :

- de niveau départemental uniquement
- qui ne concernent pas l'équipe dans laquelle il a été sanctionné.

Est exclu de ce dispositif tout joueur frappé d'une suspension égale ou supérieure à 6 matches fermes.

Cette disposition ne remet pas en cause la durée de la suspension du joueur ; Il ne peut pas non plus solliciter dans ce cadre un quelconque aménagement de sa peine.

Le club concerné fera connaître le statut particulier de ce joueur en faisant figurer la mention « joueur suspendu / arbitre bénévole » dans la rubrique « observations » de la FMI.

Une information concernant ces 2 dispositifs sera faite aux clubs au début de l'année 2026.

#### ⌚ Date de la prochaine Assemblée Générale

Afin d'informer les clubs au plus tôt, le Conseil d'Administration décide de fixer la prochaine Assemblée Générale du District des Landes de football au **samedi 17 Octobre 2026** (lieu à déterminer).

Le Président rappelle que les Statuts du District des Landes de football imposent la présence de chaque club sous peine d'une amende figurant dans la grille des tarifs. En cas d'empêchement du Président, celui-ci peut se faire représenter par un dirigeant dûment habilité. En revanche, il n'est pas possible pour un club de se faire représenter par un autre club.

#### Label fédéral

Le Président fait un point d'étape sur l'expérimentation du Label Fédéral pour lequel le District des Landes est pilote sur la saison 2025/2026. Sur les 10 clubs landais, 6 se sont déjà engagés dans la phase d'autodiagnostic. Le Président demande aux accompagnateurs de prendre contact avec les clubs qui ne se sont pas encore inscrits, et valide le calendrier suivant :

- Phase d'autodiagnostic : clôture 30 Janvier 2026
- Projet club : clôture 28 Février 2026
- Retour d'expérimentation auprès de la FFF : 15 Mars 2026

## Football en milieu scolaire

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration de premières réunions qui se sont tenues avec les clubs de l'Agglomération du Grand Dax et de Mont de Marsan Agglomération concernant la future implantation d'une seule section sportive de 1er cycle et une seule section sportive de 2nd cycle susceptibles de recevoir le label fédéral à la rentrée 2027/2028, ce qui permettra de déroger à la carte scolaire et ainsi d'accueillir tous les meilleurs joueurs du département. D'autres réunions seront programmées afin que le Conseil d'Administration puisse décider du choix de l'implantation définitive de ces sections. Il est par ailleurs précisé que les autres sections existantes pourront continuer à fonctionner sous le titre de « section d'animation » mais sans subventionnement de la Fédération Française de Football.

## Pôle de formation

### ↳ Matches de sélections de jeunes face à l'Athletic Bilbao

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration d'une demande des Conseillers techniques qui souhaitent organiser des rencontres entre nos sélections départementales de jeunes et le club espagnol de l'Athletic Bilbao. Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration émet un avis défavorable à cette demande.

### ↳ Tournoi international U17 du St Paul Sport

L'Equipe Technique Départementale est sollicitée par le club du St Paul Sport afin d'engager une sélection départementale U17 à l'occasion de la création de leur tournoi international U17 qui se déroulera sur les installations de la Plaine des Sports de St Paul les Dax le 05 avril 2026.

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable pour la participation d'une sélection départementale U17 à ce tournoi. Ludovic MARTIN, Conseiller technique PPF, aura la charge de composer cette sélection. Un élu référent sera également désigné en qualité de chef de délégation.

## Pôle des Activités Sportives

### ↳ **Création d'une Coupe des Landes Futsal Seniors Féminines**

Dans le cadre de la politique départementale de développement de la pratique futsal, le Conseil d'Administration, sur proposition du Pôle des Activités Sportives, autorise la création d'une Coupe des Landes Futsal Seniors Féminines. Elle sera ouverte aux licenciées des clubs landais engagés dans les championnats Seniors Féminines du Pôle Féminin 40/64. Pour cette première édition expérimentale, il n'y aura pas de droits d'engagement.

### ↳ **Dates et lieux des événements de fin de saison**

Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration valide l'organisation des phases finales selon les dates et lieux suivants :

- Samedi 28 février 2026 : finale départementale du Challenge Fétis U11 à Poyanne
- Samedi 07 mars 2026 : finale départementale du Challenge Fétis U11F à Laurède
- Samedi 28 et dimanche 29 mars 2026 : Festival Foot U13 et U11 à Dax – complexe André Darrigade (2<sup>ème</sup> saison)
- Jeudi 14 mai 2026 : fête départementale du football féminin à St Pierre du Mont (complexe de Ménasse) (1<sup>ère</sup> saison)
- Vendredi 15 mai 2026 : finales Coupes Futsal à Mont de Marsan, gymnase André Dupeyron (1<sup>ère</sup> saison)
- Samedi 16 mai 2026 : Grande Journée Foot CA Aquitaine à Mornac – complexe sportif municipal (stade municipal et stade Luxey Bonnat) (2<sup>ème</sup> saison)
- 06 et 07 juin 2026 : finale nationale du Festival Foot U13 Pitch à Capbreton (Parc des Sports)
- Samedi 13 juin 2026 : Journée Nationale des Débutants 2026 à Tartas (Plaine des Sports)

Plusieurs manifestations restent encore à définir :

- Plateaux des ½ finales des Coupes départementales Seniors des 02 et 03 mai 2026
- Fête départementale du football landais du Samedi 30 mai 2026
- Finales des championnats Seniors D2, D3 et D4

Le Président souhaite qu'à compter de la saison prochaine tous les clubs puissent candidater à l'organisation d'une manifestation départementale de fin de saison sous réserve de remplir les conditions définies par un cahier des charges qui sera disponible au printemps prochain sur nos différents réseaux de communication.

En principe, les manifestations sont confiées pour 2 saisons.

## Plan d'engagement

Pascal DUMAS, référent départemental à la commission régionale du plan d'engagement de la Fédération Française de Football, fait un compte rendu des premières réunions et actions menées au niveau régional, mais aussi au niveau départemental, avec une première action menée par le club de Tarnos en collaboration avec l'association le Trimaran.

Il expose plusieurs idées d'actions à mener sur le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2026, notamment lors de nos manifestations de fin de saison.

Le Président se félicite de la déclinaison du plan d'engagement de la Fédération Française de Football au niveau départemental et souhaite la poursuite de son développement dans les prochains mois.

## Fonctionnement interne

### ↳ Devis de remplacement de la porte d'entrée de l'espace administratif

Le Président présente un devis de remplacement par une porte automatique de la porte d'entrée de l'espace administratif du Centre départemental, porte en bois largement détériorée avec le temps et qui présente des défauts de sécurité.

Devant le montant de ce premier devis, le Conseil d'Administration souhaite avoir un autre devis afin de pouvoir comparer les offres.

### ↳ Devis de remplacement des receveurs de douche dans les 4 gîtes Cap Landes

Le Président présente un devis de remplacement des receveurs de douche dans les 4 gîtes Cap Landes.

Devant le montant du devis présenté, le Conseil d'Administration souhaite avoir un autre devis afin de pouvoir comparer les offres.

### ↳ Devis de remplacement de 2 véhicules de services VW

Le Président indique que 2 véhicules VW de la flotte de véhicules de service, le Tiguan et la Polo, arrivent en fin d'échéance du contrat de location en cours. Afin de les remplacer, le Conseil d'Administration décide de renouveler le VW Tiguan en location et de procéder à l'achat d'un véhicule VW T-Roc. Une aide FAFA Transport sera sollicitée pour l'acquisition de ce véhicule, à hauteur de 14 000 €.

#### ↳ Devis émission de TV Solidax

Le Président indique aux membres du Conseil d'Administration qu'une renégociation est en cours avec la société Solidax afin de relancer l'émission « le Mag du Football landais » sous un nouveau format. Il devrait permettre notamment de continuer à diffuser en direct les tirages au sort des Coupes départementales.

#### Calendrier événementiel

Le Président rappelle les prochaines dates à retenir :

- Fermeture du Centre départemental du 24 Décembre 2025 au 04 Janvier 2026
- **Lundi 12 janvier 2026** : visioconférence avec les Président(e)s de clubs
- **Samedi 31 janvier 2026** : Comité de Direction LFNA
- **Lundi 23 février 2026** : Conseil d'Administration en présentiel
- **Samedi 07 mars 2026** : Comité de Direction LFNA
- **Samedi 18 avril 2026** : Comité de Direction LFNA
- **Lundi 27 avril 2026** : Conseil d'Administration en présentiel
- **Mardi 02 juin 2026** : Comité de Direction LFNA
- **Samedi 06 juin 2026** : Assemblée Fédérale
- **Lundi 15 juin 2026** : Conseil d'Administration en présentiel
- **Samedi 27 juin 2026** : Assemblée Générale LFNA (lieu à préciser)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30 en souhaitant de belles fêtes de fin d'année à tous les membres du Conseil d'Administration et à leurs familles.

Vu le Président, **Loreto GUAGLIARDI**

Vu la Secrétaire Générale, **Chloé BIDORET**